

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 10 JUIN À 18 H, À L'HÔTEL DE VILLE.

La collectivité met en place les recommandations du Conseil Scientifique :

Lors des réunions du conseil municipal, il sera par conséquent demandé aux personnes présentes :

- d'apporter leur propre stylo ;
- de porter un masque (*à défaut, un masque à usage unique pourra être fourni*) ;
- de respecter les distanciations, la salle sera disposée de manière à ce que chacun dispose des 4 m² d'espace libre préconisés ;
- d'utiliser avant d'entrer, le gel hydroalcoolique qui sera disponible à l'entrée de la mairie. Des flacons individuels seront également disponibles, ils seront à utiliser avant chaque opération de vote ;
- d'emprunter l'accès à la salle du CM prévu. Celui-ci se fera par l'entrée principale de la mairie à l'avant du bâtiment et la sortie par la porte arrière (*accès parking*) ;
- de bien respecter le sens de circulation qui sera mis en place par un fléchage ;
- de se présenter seul (*séance sans public*) ;

Pour protéger les micros, des bonnettes à usage unique seront mises à disposition. Également, la salle sera aérée avant le CM.

LE CARACTÈRE PUBLIC DE LA RÉUNION
SERA ASSURÉ PAR LA RETRANSMISSION
EN DIRECT DES DÉBATS VIA
LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE.

CONTACT PRESSE

Service Communication
com@la-chapelle-st-luc.eu
03 25 71 63 14

Hôtel de Ville - BP 10082
La Chapelle Saint-Luc



www.ville-la-chapelle-st-luc.fr



www.facebook.com/LaChapelleSaintLuc



www.twitter.com/LaChapelleStLuc



www.instagram.com/lachapellesaintluc



<https://www.youtube.com/user/LaChapelleSaintLuc>